

assigneurs

Insubstantz le pied de toute anciennete observee en ce
 Conseil/quant quelcun du collegie vient de hier à
 trespas/abond en la place de feu M^r Christian
 marins Conseiller ordinaire de redit Conseil/
 denomine ces trois prisonniers M^r Denoult
 clays dit van zegestrappelle l'irey es loiz/
 Jan Jupp pensionnaire de la ville de dunkerke/
 et Augustin van heuane greffier de ce Conseil
 comme capables idones et affectiones à cause
 commune de ce pais/pour par voz H^{er} et
 S^{rs} estre choisy l'un d'iceulx en la place
 vacante par le trespas susdit. Quant
 bofutes H^{er} et S^{rs} prendre reste denominacion
 comme precedante de ceulx qui se desinent
 autre chose que l'abandon du puyly. A tant

assigneurs prient le bon Createur maintenez
 voz H^{er} et S^{rs} en sa sainte garde nous
 recommandant humblement en irellei de Wandre
 le 21^e de decembre 16^e hundert et un

Par voz H^{er} et S^{rs}

Reshumbles et obeissantz
 scribes

Les President et gens du
 Conseil ordonne en flandres

[Signature]

J. Heyl
ou ant^{re} Bourgeois
Touffre d'Espain

W. de ...

[Signature]